



Demarches pour une demande de confusion des peines?

Par **amanddam**, le **08/01/2010** à **15:44**

Bonjour,

Mon mari est incarcéré depuis le 19 octobre 2009 pour 4 condamnations pour des faits de violence sous alcool, en tout, il doit faire 13 mois, sa peine la plus importante est de 6 mois, ensuite, deux peines de 3 mois et une d'1 mois.

Pensez vous qu'il soit possible qu'il fasse une demande de confusion des peines sachant qu'il est considéré comme récidiviste?

Si oui, quelles sont les démarches à faire?

Si non, que peut il demander d'autre pour sortir plus vite de là bas et rejoindre ses enfants?

Merci d'avance pour vos réponses qui me seront d'un grand soutien!

Bonne année 2010